

Diversifier les sols pour optimiser l'espace

La tendance actuelle aux espaces ouverts implique que des fonctions différentes se trouvent réunies au sein d'une même pièce. Quel impact cela peut-il avoir sur les revêtements de sol ? Faut-il les différencier pour des raisons pratiques ou pour une meilleure lisibilité de l'espace ? Et comment faire ? Mieux vaut aborder ces questions en temps utile.

Texte Cécile Wolfs



© Liesbet Goetschalckx/Architect Ben Martens

1 / 2 / La combinaison de sols se justifie pleinement ici, où le parquet de l'espace principal est moins indiqué que le carrelage pour les zones humides que sont la salle de bains et la cuisine. **3** / Un changement de sol peut aussi se concrétiser sous forme d'estrade. En rénovation, ceci permet éventuellement d'y intégrer des conduites techniques. **4** / Un changement de sol à la fois pratique et esthétique. Le carrelage coloré résiste mieux aux éclaboussures que le parquet et souligne élégamment le bloc cuisine.



© Laurent Brandajs/Arts & Architecture



© Jonah Samyn/Aerts + Blower Interieurschitecten



© Laurent Brandajs/Architecte Françoise Vogeleer

« Un revêtement de sol est un matériau destiné à recouvrir une partie ou la totalité d'un sol. » D'emblée, cette définition induit la possibilité de multiplier les matériaux. Et si cette notion ne date pas d'hier, le phénomène des « multi-revêtements » ne cesse de s'accroître avec la tendance à l'ouverture des espaces. Mais dans quel but diversifie-t-on les revêtements ?

DÉLIMITER SANS CLOISONNER

La cuisine s'ouvre sur le séjour, la salle de bains fait partie d'un espace de nuit parental, le couloir accueille un bureau ou un dressing... Créer ce type d'espace est tendance dans les constructions neuves. En rénovation, l'ouverture peut se faire en élargissant les baies intérieures existantes ou en en créant de nouvelles. Ce principe d'aménagement, appelé le « décroissement », permet de réduire les coûts de construction ou d'optimiser des surfaces existantes.

L'objectif est donc intéressant. Mais il faut éviter de créer une confusion dans la lisibilité de l'espace. À cet égard, le revêtement de sol peut certainement contribuer à la délimitation des zones : il suffit de baisser les yeux ! En passant d'un matériau à un autre, on comprend facilement que la fonction change. Il s'agit bien de la même pièce, mais les zones ne sont pas utilisées de la même manière.

OBJECTIF PRATIQUE

Outre le fait de contribuer à la lisibilité de l'espace, le changement de matériau permet aussi de s'adapter à l'occupation et de suivre les exigences liées à chaque fonction : résistance à l'eau et facilité d'entretien dans la cuisine ou la salle de bains, résistance à la circulation dans les zones de passage, isolation acoustique dans le séjour ou les chambres... Autant de caractéristiques souhaitables pour des activités différentes, selon le programme spécifique de chaque zone. /...

AU SOL, MAIS PAS QUE...

Le sol peut fonctionner de façon indépendante dans la zone qu'il occupe ou faire écho à une autre surface, en prolongeant par exemple un matériau utilisé à l'extérieur. Dans ce cas, il est important de choisir un produit qui se place tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ou de rechercher un matériau disponible dans les deux classes de résistance, mais avec une seule et même esthétique.

Autre formule : un sol peut prolonger un revêtement mural, voire un plafond. L'effet original est garanti, mais il ne faut pas exagérer en ce sens car un total look risque de créer une atmosphère étouffante. Ce principe peut être allégé en gardant les mêmes teintes, mais en changeant de format ou en modifiant le schéma de pose.



© Bram Tack/Van Halewyck & Marco Architects



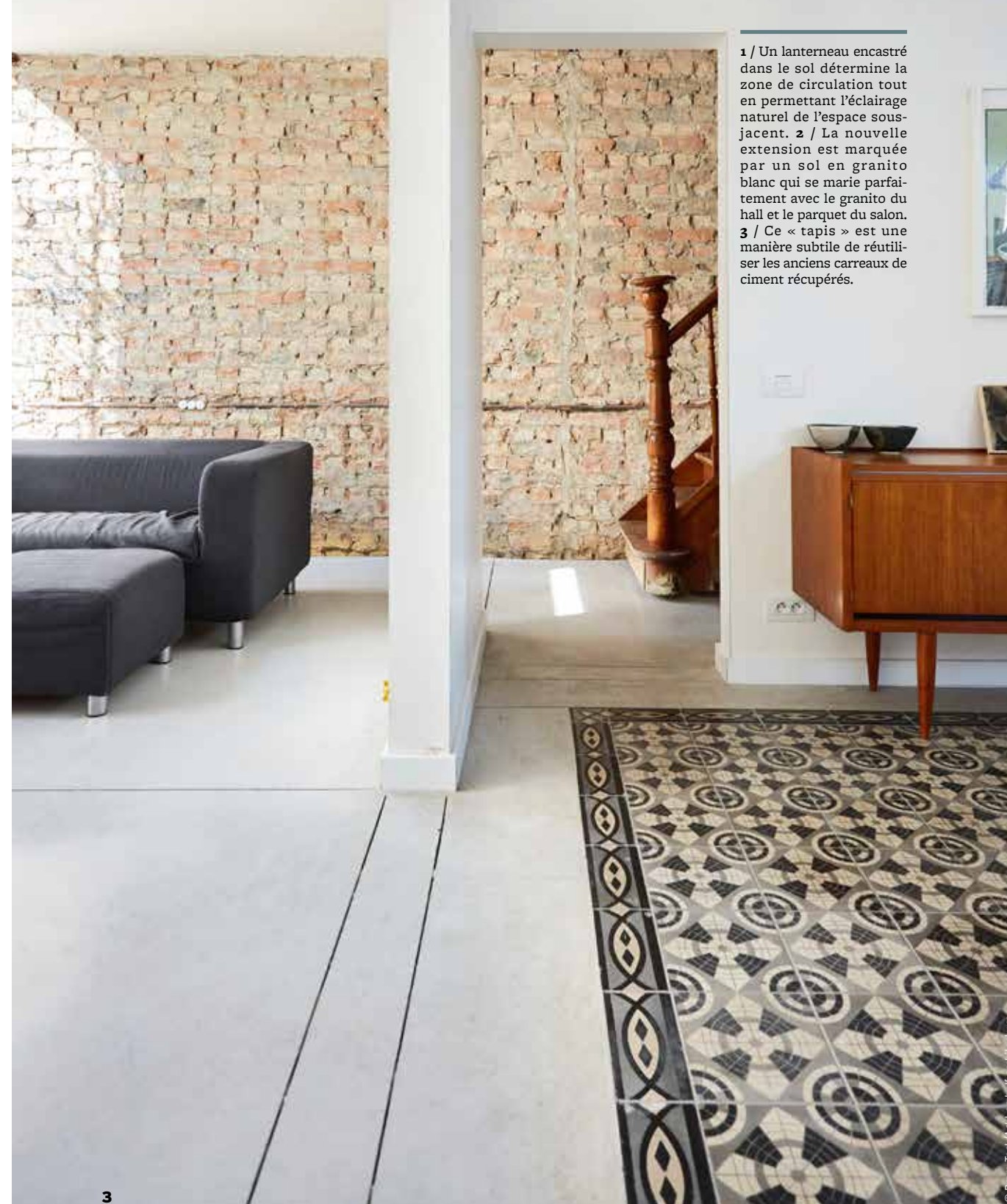
© Yannick Mijpas/Vermeiren-De Coster Architecten



© Laurent Brandajs/Arts & Architecture



© Laurent Brandajs/Atelier DSH



1 / Un lanterneau encastré dans le sol détermine la zone de circulation tout en permettant l'éclairage naturel de l'espace sous-jacent. **2** / La nouvelle extension est marquée par un sol en granito blanc qui se marie parfaitement avec le granito du hall et le parquet du salon. **3** / Ce « tapis » est une manière subtile de réutiliser les anciens carreaux de ciment récupérés.

OBJECTIF ESTHÉTIQUE

Le choix du revêtement est un élément de parachèvement qui fait partie intégrante de la décoration d'un espace. C'est l'un des points d'attention préférés des décorateurs, car il peut servir de nombreux objectifs esthétiques. Si cet article n'a pas pour objet de lister les produits disponibles, sachez qu'ils sont très nombreux et tout aussi variés. Variété de matières, de teintes, de dimensions... et de coût également.

Bien sûr, un revêtement de sol peut simplement être choisi pour des raisons pratiques et être traité de façon neutre dans le paysage de la pièce. Mais il peut aussi donner une valeur ajoutée à l'espace qu'il habille en créant une dynamique par des effets graphiques liés à des formes, des couleurs ou des motifs. Il peut aussi exprimer de nombreuses ambiances, un espace chaleureux, une pièce plus studieuse, un lieu de repos... Pour ce faire, la matière est importante car elle va solliciter davantage la vue, parfois le toucher, et apporter ainsi une dimension complémentaire à la manière de ressentir l'espace. Un parquet naturel aux teintes dorées créera une sensation chaleureuse ; on aura envie de marcher à pieds nus sur un tapis aux longs poils doux ; une résine coulée apportera une sensation de fraîcheur sous les pieds...

Le sol est donc un véritable support aux sensations les plus diverses. /...

JOINTS DE DILATATION

Les joints de dilatation, ou joints de fractionnement, sont destinés à absorber les mouvements de surface des matériaux sous l'effet des variations de température. Ils sont d'autant plus importants lorsqu'il y a du chauffage par le sol...

Pour les revêtements de sol, ils se présentent sous forme de profilés métalliques ou de joints souples en caoutchouc ou en silicone. Plus le matériau est inerte et de grand format, plus il nécessite de joints de dilatation. Par exemple, un carrelage demande un joint de 6 mm de largeur par surface de 40 mètres carrés ou pour 8 mètres courants. À l'inverse, les petits éléments en demandent moins.

Certes, le joint de dilatation est souvent visible mais, s'il est bien mis en œuvre, il évitera justement des fissures inesthétiques ou la dégradation des matériaux.



© Luc Roymans/Crepain Binst Architecture



© Laurent Brandais/Crahay & Jamaigne architectes



© Luc Roymans/DMOA Architecten



© Laurent Brandais/Arch. Lucas Gillard

FAUT-IL MARQUER LA CIRCULATION ?

Couloirs, halls, cages d'escaliers... la circulation a elle aussi tendance à s'intégrer de plus en plus dans les espaces ouverts. Deux alternatives sont possibles :

/ Les zones de circulation ne sont pas mises en évidence et leur revêtement de sol se fond avec celui des espaces de vie. Dans ce cas, le même matériau se retrouve sur une plus grande surface et donne l'impression d'une pièce plus grande.

/ Le cheminement à travers la maison, horizontal ou vertical, est clairement marqué. Le revêtement de sol est distinct dans les zones de passage et peut alors revêtir un aspect esthétique, symbolique ou ludique, par le biais d'une teinte ou d'un matériau différent.

GÉRER LES JONCTIONS

Passer d'un revêtement de sol à un autre, oui mais comment ? La transition entre deux matériaux doit se gérer du point de vue esthétique et pratique, mais également technique. Comment gérer la jonction entre le matériau A et le matériau B ? Deux principes de raccord sont possibles : soit les revêtements sont mis en œuvre pour créer eux-mêmes la transition, soit c'est un élément supplémentaire qui s'en charge. Dans le premier cas, le matériau s'arrête et laisse place au

suivant selon une césure nette ou graduelle (selon un graphisme particulier). L'autre solution consiste à créer une surface intermédiaire qui permet une finition propre, comme une bande d'un autre matériau, une cornière ou un élément d'entre-porte.

Soyez toujours attentif aux niveaux finis des surfaces ! En effet, les revêtements de sol n'ont pas tous la même épaisseur. Cela peut aller de quelques millimètres pour des revêtements coulés à 2 ou 3 cm pour certains carrelages ou parquets. L'objectif est d'uniformiser au maximum le plan des différentes surfaces pour des raisons pratiques (un sol inégal augmente le risque de chutes) et techniques (niveau bas des portes ou pose du mobilier), mais aussi pour un meilleur rendu esthétique. Lorsque c'est possible, l'idéal est de réaliser les chapes de pose en fonction des épaisseurs des revêtements de sol pour obtenir un niveau fini identique. Si les chapes ne peuvent être modifiées, il faut alors accepter les petites différences de niveau et les gérer avec des éléments de raccord adaptés comme des cornières asymétriques, des entre-portes rehaussés ou des profilés de seuil qui créent une légère pente. Quel que soit le cas de figure, une solution efficace et de qualité est généralement envisageable, le tout étant de bien se faire conseiller en amont de la réalisation. /...

1 / 3 / Les espaces de vie se distinguent clairement de la zone de circulation par un changement de revêtement de sol. **2 /** Utiliser le même revêtement à l'intérieur et à l'extérieur est rarement possible. Une solution est de choisir deux produits suffisamment proches pour créer l'illusion d'une prolongation au travers de la vitre. **4 /** Heureux mariage de parquet et de carrelage, qui permet à la fois d'identifier le changement de fonction tout en veillant à l'agrément et à la facilité d'utilisation.

LE CHAUFFAGE PAR LE SOL

Les espaces ouverts sont proportionnellement plus grands, ce qui a évidemment un impact sur la manière de les chauffer.

Un chauffage par le sol garantit une meilleure répartition de la chaleur que des radiateurs. En effet, ceux-ci sont généralement placés contre les murs et donc moins aptes à chauffer le centre de la pièce. Mais tous les revêtements sont-ils compatibles avec le chauffage par le sol ? La question ne se pose pas pour le marbre, le carrelage ou les revêtements synthétiques, de faible épaisseur. Ces matériaux sont de bons conducteurs thermiques et leur inertie permet une diffusion uniforme de la chaleur. Les autres types de revêtement comme le parquet, le vinyle, le linoléum, le liège ou encore la moquette sont envisageables, à certaines conditions :

- modèle certifié compatible avec le chauffage par le sol ;
- épaisseur limitée ;
- propriétés antistatiques.

De par sa qualité isolante intrinsèque, le parquet constitue un cas particulier. Plusieurs règles s'imposent :

- le bois doit être dense et stable ;
- il faut le stocker dans la pièce 8 jours avant sa pose ;
- son épaisseur est limitée à 18 mm ;
- la largeur des lames est limitée à 110 mm ;
- la pose doit être collée afin de créer un contact direct et complet entre le bois et la source de chauffe.



© Laurent Brandais/NONANTE architectes

L'ancien plancher a été préservé, tandis que le « trou » laissé dans le sol par l'élargissement de la baie a été colmaté par une pièce de marbre qui semble prolonger la colonne au sol.

PENSEZ MODULARITÉ !

Les logements qui jouent la carte de la modularité prônent la possibilité de varier l'organisation des espaces en fonction de l'évolution des besoins des occupants. La gestion des revêtements de sol demande alors une attention particulière. Une diversification risque en effet de limiter la polyvalence, alors qu'une uniformité laisse le champ libre à toute modification.

Une solution consiste peut-être à réfléchir dans le sens du « temporaire » et à investir pour une durée limitée dans un revêtement de sol moins coûteux, qu'il sera facile de remplacer au bout de quelques années, lorsque l'espace évoluera... À bien réfléchir en amont et, pourquoi pas, avec un professionnel qui pourra vous proposer différentes options.

Le cas particulier des anciens sols

Dans les anciens bâtiments, ouvrir l'espace passe souvent par la démolition d'un mur ou d'une cloison. Dans de nombreux cas, le propriétaire souhaite conserver les sols d'origine, que ce soit par souci d'économie ou par respect de l'âme du bâti existant. Un beau résultat nécessite alors quelques remaniements esthétiques, car la disposition initiale du parquet ou du carrelage ne permet pas toujours l'intégration discrète de nouveaux éléments. Il est notamment difficile de retrouver le matériau dans la même teinte ou le même format, et rare de pouvoir disposer les nouvelles lattes de parquet dans le même sens que les lattes existantes. L'option d'une réparation à l'à-peu-près est la plus facile, mais pas toujours la plus harmonieuse. Il est parfois préférable de jouer la carte du contraste pour un plus bel effet. Les éléments de jonction deviennent alors des éléments décoratifs, en peignant par exemple les nouvelles lames de bois dans une autre teinte ou en optant pour un carrelage qui se distingue nettement de l'ancien afin de créer un effet de « bande ». Une autre possibilité consiste à placer un large entre-porte en tôle métallique ou en pierre naturelle. Bref, les solutions ne manquent pas pour réussir un beau projet ! /